

## LE PATRIMOINE CULTUREL EUROPEEN ENTRE HISTOIRE ET MEMOIRE. QUELS ENJEUX POUR L'EDUCATION DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ?

Adia CHERMELEU, Sorin PREDESCU<sup>52</sup>

### Le patrimoine culturel, facteur de cohésion européenne

#### *Une redéfinition transversale du patrimoine*

La notion de patrimoine, dans son acception traditionnelle, est synonyme de transmission - patrimonium vient du mot latin *pater* qui signifie père - à savoir « ce qui est considéré comme un bien propre, comme une propriété, une richesse transmise par les ancêtres » (*Le nouveau Petit Robert de la langue française*, 2010). Dans la convention de l'UNESCO concernant la conservation et la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972, l'héritage du passé dont nous bénéficions aujourd'hui, et qu'il nous appartient de transmettre aux générations futures repose sur la notion de « valeur universelle exceptionnelle ». Dans nombre de pays, cette conception s'articule le plus souvent avec la notion de patrimoine national, dont certains éléments font partie du patrimoine mondial. Cependant, certains chercheurs américains distinguent « histoire » et « patrimoine », en attirant l'attention sur le risque d'une « *vision simplifiée* », voir simpliste, qui associe idéalisation nostalgique et ignorance du passé (VanSledright, 2008). La notion de patrimoine, ouverte et élargie à la réalité sociale et aux mutations économiques, évolue et change au cours du temps. Si pendant longtemps, le patrimoine est considéré comme un vestige historique, c'est à partir du XX<sup>ème</sup> siècle, notamment les décennies 1960-1970, qu'on emploie le terme de patrimoine immatériel, pour parler des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire d'une communauté, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés. Dès lors, le patrimoine n'est plus considéré seulement comme une trace du passé, « mais aussi et surtout comme une culture vivante » (UNESCO, 2013). De nos jours, le patrimoine culturel prend une nouvelle dimension car il « n'est plus un secteur marginal, mais il est au cœur du développement sociétal, non seulement dans ses dimensions culturelles, mais aussi économiques et politiques » (Sandrine Basilico, 2005, p. 15). En tant que facteur de durabilité et de cohésion territoriale, il constitue une invention récente, source de nombreux enjeux mais aussi de nombreuses tensions.

Élément clef d'un modèle de société reposant sur la diversité culturelle, le patrimoine apporte aux citoyens une culture commune mais aussi le sentiment de faire partager un passé, une histoire et un « devoir de mémoire ». Dans ce sens, la dimension historique du patrimoine culturel demeure essentielle et actuelle car « *la relation entre l'identité et la mémoire constitue le sens même de la notion de patrimoine* » (John R. Gillis, 1994, p. 3). D'autre part, la notion de patrimoine a connu une véritable mutation en ce qui concerne l'étendue de son champ sémantique, en évoluant également quant à l'espace concerné. Il s'agit du passage de l'acception nationale à celle locale ou régionale mais il ne faut pas occulter une dimension supranationale, considérée comme exceptionnelle pour l'humanité dans le cadre du patrimoine mondial ou de la construction européenne.

---

<sup>52</sup> Université de l'Ouest de Yimisoara, Roumanie, E-mail : cheradia2000@yahoo.com

## *Patrimoine culturel et identité européenne*

Les identités nationales et l'identité européenne reposent sur un patrimoine culturel commun qui n'est pas seulement la mémoire partagée du passé, mais un enjeu crucial pour la compréhension du présent et la planification de l'avenir. Nombre de recherches actuelles sur l'Europe ont décrit la contribution du patrimoine culturel dans la redéfinition de l'identité européenne : « Il s'est établi en Occident – surtout depuis le romantisme européen et les révolutions de 1848 en France – un lien entre *imaginaire et réalité historico-politique*, illustré par la dimension identitaire du patrimoine » (Marie Musset, 2012, p. 6).

De ce point de vue, la protection et la conservation du patrimoine nécessitent de mettre en place à long terme des stratégies transversales et des politiques cohérentes, liant des sociétés démocratiques et facteur régénérateur des territoires. Si le patrimoine renforce la notion d'identité européenne par la conscience des peuples européens de partager une histoire et une culture commune, les mécanismes institutionnels européens contribuent à la sauvegarde du patrimoine de chaque pays membre, par le cadre normatif et une culture politique et juridique commune, au termes desquels des biens communs, reconnus pour leur valeur historique ou artistique sont soumis à un régime juridique qui peut prévoir les mesures pour leur conservation – restauration. La *Convention – cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société* adoptée à Faro, en 2005 par les États membres, met en exergue le potentiel du patrimoine culturel bien géré en tant que ressource de développement durable et de qualité de la vie dans les sociétés européennes en constante évolution.

Reconnaissant à toute personne *le droit au patrimoine* comme une possibilité de prendre librement part à la vie culturelle et de reconnaître une responsabilité individuelle et collective envers ce patrimoine culturel, la Convention définit le patrimoine commun de l'Europe comme « une source partagée de mémoire, de compréhension, d'identité, de cohésion et de créativité ». Dans ce cadre, nous pouvons évoquer l'art baroque, le seul style qui s'est répandu dans toute l'Europe monastique, catholique et orthodoxe. Les significations de ce phénomène sont culturelles, mais aussi religieuses et œcuméniques, elles parlent du patrimoine liturgique des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, de nos communautés monastiques.

Les gouvernements des États membres doivent assurer, dans le contexte particulier de chaque pays, l'existence des mesures législatives relatives aux modalités d'exercice du droit au patrimoine. Néanmoins, la mise en œuvre de ces interventions par les législations nationales demeure variable et forte inégale. La diversité des interprétations du patrimoine fait que des valeurs contradictoires sont attribuées au même patrimoine par diverses communautés, ce qui peut générer souvent des tensions et même des conflits. La mise en œuvre des stratégies et des politiques cohérentes se heurte, souvent, soit à une « *muséification monstrueuse de la mémoire* », comme André Malraux l'avait prévu, soit à des intérêts économiques récents qui menacent la mémoire culturelle d'une communauté. Les définitions du patrimoine sont liées à l'idée de propriété qui n'est pas encore indéniable dans les pays entrés plus tardivement dans l'UE. Dans ce cas, la destruction et la dégradation du patrimoine ont des causes historiques et récentes. Premièrement, il s'agit de la politique sauvage menée par les régimes communistes, y compris la mutilation de la législation du domaine et la suppression des institutions qui devraient assurer la protection, la restauration et la conservation du patrimoine. En Roumanie, par exemple, on a gardé de l'époque totalitaire « une aisance condamnable du geste qui démolit, l'indifférence des autorités, la résignation et le manque d'implication des communautés locales » (*Commission présidentielle pour le patrimoine construit, les sites historiques et naturels. Le patrimoine construit et naturel de la Roumanie en danger*, 2008, p. 2). Les causes récentes qui menacent le patrimoine sont apparues comme suite au processus de croissance économique, sous la pression des investissements immobiliers et du développement sans contrôle. Nous pouvons ajouter un troisième facteur, probablement le plus important, qui couvre les causes historiques et récentes, *le manque d'éducation au patrimoine* au niveau de la population.

Tous ces facteurs peuvent entraîner la destruction de ce qui existe encore, après les démolitions commandées par Ceausescu : les centres historiques des villes, les zones d'architecture

protégée, les sites archéologiques, les réservations naturelles, l'architecture rurale traditionnelle. La destruction ou la dégradation du patrimoine signifient la disparition de la mémoire et de l'identité locale des citoyens et, par conséquent, l'incapacité de transmettre cet héritage et cette identité aux générations futures. En plus, l'indifférence et la négligence face au patrimoine culturel ont comme effet l'appauvrissement de la contribution de chaque pays membre de l'Union Européenne à la diversité culturelle, élément essentiel de l'identité européenne.

Les documents européens prévoient une meilleure « coordination entre les institutions gouvernementales, les collectivités locales, les établissements du patrimoine, les musées, les conservatoires et autres partenaires pour trouver une solution dans les *situations bloquées* liées au patrimoine menacé, souvent dues à des problèmes complexes de droit et de propriété » (Strasbourg, 2013).

Ces dernières années, la Roumanie a fait de l'intégration des politiques européennes concernant le patrimoine, une priorité nationale, au moins, au niveau déclaratif, en définissant le patrimoine comme composante majeure dans la Stratégie Nationale pour le Développement Durable. Le Ministère de la Culture, ainsi que Les Directions Nationales départementales pour la Culture, les Cultes et le Patrimoine national cherchent à mettre en œuvre les mesures efficaces, en conformité avec la Loi de la Protection du patrimoine et avec les conventions européennes auxquelles la Roumanie a adhéré. À côté de ces organismes, il y a beaucoup d'ONG, des associations qui unissent des artistes, des architectes, gens de culture, en général, des universitaires qui veillent à la sauvegarde et à la protection du patrimoine culturel tangible et intangible. Néanmoins, l'importance du patrimoine culturel est loin d'être comprise par tous les facteurs de décision ou par l'opinion publique, ayant comme effet de nombreux disfonctionnements dans l'administration des monuments historiques ou dans l'application des mesures juridiques. Bien des monuments historiques sont abandonnés dans un état de délabrement, faute de ressources financières, pour des situations juridiques douteuses ou, encore plus grave, à cause de l'indifférence des communautés auxquelles ces monuments appartiennent. Pour n'en donner qu'un seul exemple, nous pouvons rappeler la situation d'un certain nombre de villages de Transylvanie appartenant à des populations d'origine allemande.

Dans d'autres cas, sous la formule de, modernisation'' ou de développement'', on a commis des abus dans la restructuration de l'image urbaine des centres-villes et on a construit de hauts bâtiments, des hôtels ou des bureaux dans les zones réservées à l'accueil de monuments historiques. Le plus „célèbre’’ cas, connu à l'étranger est celui de la Cathedral Plaza, bâtiment de 19 étages et d'une hauteur de 75 mètres, construit dans le voisinage de la Cathédrale romano-catholique „Saint Joseph'', monument historique de catégorie A.

Après des années de procès, on a obtenu une décision juridique définitive pour la démolition du bâtiment mais les procédures continuent. Certes, de telles situations existent partout dans l'espace européen. Les textes européens ou relevant de l'UNESCO mettent l'accent sur les fonctions sociales, voire identitaires, du patrimoine culturel et sur ses apports comme facteur de participation démocratique. De ce point de vue, la cohésion européenne nécessite une pédagogie de l'éducation au patrimoine plus concrète et plus appliquée, surtout dans les pays ex communistes qui ont hérité, non seulement d'un patrimoine, dans une certaine mesure dégradé, mais aussi d'une vision qui relève, dans certains cas, d'un ancrage nationaliste plus que d'une ouverture interculturelle.

### ***La nouvelle économie et le patrimoine***

Dans de nombreux pays européens mais pas seulement, la crise économique a engendré une diminution considérable des financements publics et privés pour la culture, ce qui a produit des effets dramatiques sur les activités culturelles. En temps de crise, la culture, les musées, le patrimoine mais aussi l'éducation sont souvent considérés comme un luxe pour la société. De toute façon, c'est la vision traditionaliste de la culture et du patrimoine, en ces temps difficiles. Au contraire, une vision européenne moderne envisage la culture comme un domaine d'investissements essentiels pour une société meilleure et non des dépenses à réduire.

La culture, le patrimoine peuvent stimuler la croissance économique et sociale, ainsi que l'innovation et la cohésion communautaire. Les sites et les monuments appartenant au patrimoine culturel d'une région ou d'un pays fournissent des ressources pour les communautés, en générant aussi des revenus et des emplois et en stimulant le tourisme culturel, un secteur économique vital dans tout pays. Dans cette vision, le patrimoine culturel peut et doit devenir un moteur de développement et de croissance régionale, s'il est utilisé comme un élément clé dans les projets de régénération socio-économique, pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Une nouvelle politique du tourisme et la position de l'Europe « première destination touristique mondiale » (Eurostat) mettent en lumière l'enjeu de nature économique du patrimoine. La valorisation des patrimoines naturels et culturels par les TIC s'inscrit dans les stratégies de marketing territorial des régions européennes. Au-delà des considérations économiques, les politiques européennes reconnaissent le tourisme comme un instrument de dialogue interculturel, ayant un rôle important dans la (re) construction de l'identité européenne. En sachant que « *les fortes sensations suscitées par le patrimoine ne sont pas nécessairement positives ni constructives* » (Forum européen du patrimoine de 2008). D'autre part, si les TIC ont été adoptées par les industries du tourisme comme instrument de vente et de promotion, les acteurs de la culture y ont trouvé de précieux instruments de préservation et de conservation, mais aussi de promotion du patrimoine. La promotion à distance s'est enrichie avec des solutions de visites virtuelles, avec l'usage de la vidéo, mais la démarche la plus répandue reste la création de systèmes d'informations de l'offre patrimoniale en ligne. Beaucoup d'éléments du patrimoine, autrefois inaccessibles ou réservés parfois seulement à la sphère scientifique, sont aujourd'hui découverts et soumis à la compréhension du grand public, grâce à l'usage des TIC. Au travers du projet « Collection digitale de réalité virtuelle », la Grèce, qui essaye de sortir de la crise par le tourisme culturel, a invité le grand public à visiter des monuments disparus. Un tel projet, cette fois-ci en Pologne, a rendu possible la découverte de 1000 ans de culture et d'histoire juive, jusqu'à l'après guerre (39-45), par des applications numériques innovantes. Grâce aux TIC, les touristes bénéficient des services innovants, particulièrement ludiques et attractifs, destinés à faciliter la compréhension du patrimoine. À ceci s'ajoute l'influence du commerce électronique auquel les personnes qui s'occupent de la valorisation du patrimoine devront s'adapter. À l'heure de la *nouvelle économie* ou de la *société de l'information*, on ne peut pas ignorer que « la culture est désormais au cœur du développement économique, et tout à la fois, constitue le meilleur gage de la constitution d'une identité continentale rassemblant dans leur extraordinaire diversité les atouts des patrimoines régionaux en une même politique » (Sandrine Basilico, 2005, p. 8).

## **L'éducation au et par le patrimoine**

Transversale et pluridisciplinaire, ne suivant pas forcément les contours des disciplines, l'éducation au patrimoine, mais aussi l'éducation par le patrimoine sont devenues un objectif prioritaire au niveau national, européen et global.

Depuis 1998, l'UNESCO diffuse dans le monde entier un kit pédagogique (World Heritage in Young Hands Education Kit) à destination du monde enseignant et qui présente l'éducation au patrimoine comme un « *concept innovant* » (Marie Musset, 2012, p.2). En France, depuis 2006, elle prend déjà place dans les programmes scolaires, de la maternelle au lycée, en lien avec différents partenaires et associations. Les systèmes scolaires des pays européens prennent en compte les recommandations des différentes conventions envisageant la constitution d'une culture commune au niveau des programmes scolaires, à tous les niveaux de l'enseignement, où l'éducation au patrimoine est partie intégrante de la formation artistique et culturelle des élèves. Cette formation ne vise pas seulement la connaissance du patrimoine local, national ou européen en tant que bien commun, elle repose sur des démarches transversales comme l'éducation à la tolérance, à la citoyenneté et à la démocratie, la prévention des conflits et la cohésion sociale, la conscientisation d'une communauté de valeurs. Dans tous les cas, le patrimoine, intégré dans l'histoire des arts, en général, est sollicité pour les valeurs positives qu'il met en jeu. La coopération entre les ministères responsables du patrimoine et la

participation citoyenne et les initiatives non gouvernementales sont des facteurs déterminants de la sauvegarde du patrimoine menacé et de l'éducation au patrimoine.

La sensibilisation de la population, surtout les jeunes, à la valeur du patrimoine culturel et la liaison étroite entre l'éducation et le patrimoine seraient, à notre avis, les signes d'une maturation des sociétés actuelles en ce qui concerne une nouvelle conception de l'histoire et de la culture qui pourraient stimuler, dans l'avenir, non seulement une régénération économique, mais aussi une cohésion européenne plus profonde, à condition que ces démarches soient intégrées « dans tous les aspects de l'éducation et de la formation tout au long de la vie » et « de gérer la valeur conflictuelle du patrimoine –usage, représentativité, détérioration » (Convention de Faro, 2005).

La création des *communautés patrimoniales* – associations de défense du patrimoine, architectes, artistes, universitaires, continue de contribuer à la redéfinition du patrimoine comme une « ressource commune, accessible à tous, au même titre que l'air ou l'espace public, bref comme un *bien public mondial* » (Sandrine Basilico, 2005, p. 5). Cependant, dans beaucoup d'États, le patrimoine culturel n'est pas perçu à sa juste place, pour une grande partie de la population il reste isolé, doté de ressources insuffisantes et même sous-estimé, en considérant qu'il relève d'une activité plus marginale que centrale, ce qui nécessite le renforcement des mesures éducatives à tous les niveaux.

En Roumanie, le patrimoine ne fait pas l'objet explicite d'un enseignement spécifique à l'école, n'étant pas une discipline des programmes scolaires. Pour autant, il peut s'intégrer dans différentes disciplines comme l'histoire, la géographie, les sciences, les arts, notamment dans le domaine *L'homme et la société* et, surtout, dans les activités extrascolaires. De nombreuses écoles organisent des excursions avec les élèves, afin de connaître les sites naturels ou les monuments historiques de Roumanie, mais aussi des pays européens. C'est une façon de les sensibiliser à l'importance de conserver les éléments du passé, afin de comprendre mieux leur présent.

La découverte du patrimoine local, national et européen peut être source de savoirs infinis et d'acquisition de différentes compétences cognitives, affectives et transversales, car se confronter aux objets patrimoniaux, c'est construire chez l'enfant, différents aspects de sa personnalité et de son sens critique. Plus particulièrement, les compétences langagières relèvent des émotions, du discours et du débat, par une démarche d'appropriation affective et intellectuelle du patrimoine. Initiées en France, en 1984, par le ministère de la Culture, sous le titre « Journées Portes ouvertes des monuments historiques », le projet a connu un tel succès que, dès 1991, le Conseil de l'Europe et la Commission Européenne ont mis en place les *Journées européennes du patrimoine*, organisées, une fois par an, le troisième week-end de septembre par 49 pays. En mars, 2006, le Conseil de l'Europe a sélectionné la fondation Europa Nostra qui s'occupe des relations entre les JEP. En Roumanie, les vingt éditions des *Journées Européennes du Patrimoine* ont été organisées sous l'égide du Ministère de la Culture et du Patrimoine National. Par exemple, l'année passée le projet a eu comme thème les *Métiers traditionnels et leur contribution à la conservation du patrimoine culturel*. Parmi les manifestations culturelles, on peut mentionner l'exposition thématique *La pierre et le fer*, organisée par le Musée du Paysan Roumain de Bucarest, créé par Horia Bernea. Ce sont des occasions de découvrir les richesses culturelles qui se trouvent tout près de nous, dont l'existence reste souvent inconnue. D'autres actions culturelles de ce genre ont comme but l'ouverture de nos yeux et de notre sensibilité vers les valeurs culturelles communes et différentes, qui constituent « le bijou de la couronne européenne » (Andraoulla Vassiliou). Beaucoup de choses restent encore à faire, dans le domaine de l'éducation au et par le patrimoine. Si l'intégration du patrimoine a toujours existé au niveau de l'enseignement primaire et préscolaire, elle s'appuyait sur l'histoire locale dans le but de renforcer le patriotisme auprès des élèves.

De nos jours, cette finalité demeure essentielle mais les objectifs pédagogiques en relation avec le patrimoine doivent avoir une portée plus visionnaire, sinon, ils risquent d'être au cœur d'une

problématique du passé soi-disant meilleur et qui sert de refuge face à une actualité en évolution constante. Au lieu de voir dans le patrimoine une forme de refuge dans un passé connu et rassurant, ainsi qu'une angoisse liée au présent et à l'avenir qui est inconnu, l'éducation au patrimoine doit permettre à chaque personne et à chaque pays de mettre en valeur son patrimoine propre et présenter sa diversité et sa richesse, mais dans une logique de progression et d'évolution : « Inscrivant cet apprentissage dans une compréhension de notre héritage, elle participe fondamentalement à la structuration de l'identité culturelle des individus » (*Chartes pour une éducation au patrimoine*, 2002). La transmission de ces savoirs peut trouver des prolongements en mathématique (architecture), dans les arts visuels, en littérature. *L'approche transdisciplinaire*, un tissage entre différentes disciplines, qui tend vers une globalisation des savoirs, représente, dans notre opinion, l'enjeu essentiel du XXI<sup>ème</sup> siècle par lequel on peut aboutir à une connaissance plus complète d'un concept pluriel.

Les nombreux champs d'application du patrimoine permettent d'organiser un réseau de savoirs notionnels autour de trois idées pilotes à destination des élèves : une *appartenance à transmettre* - il s'agit de la préparation didactique qui doit transformer l'objet patrimonial en valeur d'enseignement déclinée par des savoirs hiérarchisés dans le cadre des programmes scolaires, *un bien à préserver* - l'acte pédagogique par lequel le patrimoine est un outil méthodologique qui structure les apprentissages des élèves en situation concrète, *une mémoire à valoriser* - la dimension éducative du patrimoine relève aussi d'une appropriation lente de savoirs comportementaux, notamment « autour du devoir de mémoire et de la cohésion sociale et civique » (Philippe Mairot, 2005, p. 114).

En guise de conclusion, une pédagogie de l'éducation au patrimoine dans l'enseignement primaire et préscolaire suppose de repenser la place et le rôle du patrimoine dans nos sociétés et la formation des enseignants, à partir de ses multiples facettes. Pour Cristina Bogdan, muséographe au Musée du Paysan Roumain, « la plus triste forme de destruction du patrimoine reste, en fait, son ignorance », c'est pourquoi elle considère opportune la création d'une Faculté d'Étude du Patrimoine dans le cadre des universités (la revue *Cultura*, décembre 2012).

De toute façon, même si l'idée de la création d'une telle faculté nous semble sinon utopique, du moins idéaliste, la nature pluridisciplinaire du patrimoine implique une approche inter et transdisciplinaire, une coopération entre les spécialistes et la formation des formateurs pour tous les niveaux de l'apprentissage.

## Bibliographie

Anthony Anne-Cécile, Massin Jérémie (2007) : *TIC, tourisme, culture et patrimoine*, Programme IRIS Europe, Paris, SITER.

Basilico Sandrine (2005) : « Redéfinir le patrimoine culturel à l'heure de la globalisation », in *Des cultures et des Hommes. Clefs anthropologiques pour la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques sociales.

Bogdan Cristina (2012) : *Cum poți ține în viață patrimoniul. Răspunsul unui manual școlar*, in revista "Cultura", 6 decembrie.

Collectif - Comisia Prezidențială pentru patrimoniul construit, siturile istorice și naturale (2008) : *Patrimoniul construit și natural al României în pericol. Măsuri prioritare de protecție. O ilustrare a stării de fapt*.

Convention –cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005) : Faro.

Gillis John R. (1994): *The politics of national identity*, Princeton, University Press.

Joutard Philippe (2007) : *Les jeunes et le patrimoine*, in *Les métiers de la pédagogie du patrimoine*, APCP France.

Lauret Jean-Marc (2006) : *L'Éducation artistique et culturelle en France*, Paris, UNESCO.

Mairot P. (dir.), Mathias A., Ruelland A., (2005) : *Pour étudier le patrimoine. École, collège, lycée*, Paris, SCEREN, CRDP de Franche Comté.

Marjanović Vesna (2013) : *Le patrimoine menacé en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

Musset Marie (2012) : *Éducation au patrimoine : mémoire, histoire et culture commune*, in « Dossier d'actualité veille et analyses », no. 72 mars, Institut Français de l'Éducation.

Vansledright Bruce (2008): *Narratives of nation-state, historical knowledge and school history education*, Review of Research in Education, no. 32, p. 109-146.

## Résumé

En tant qu'expression fondamentale de la richesse et de la diversité culturelle en Europe, la notion de patrimoine est étroitement liée à l'identité européenne et contribue au développement social, non seulement dans ses dimensions culturelles, mais aussi économiques et politiques. Les documents européens définissent le patrimoine culturel comme un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution''. Tous les patrimoines culturels en Europe constituent dans leur ensemble une source partagée de mémoire, de compréhension, de cohésion et de créativité. Toutefois, le niveau de prise en considération du patrimoine par les législations nationales demeure inégal et variable, ce qui rend nécessaire une pédagogie du patrimoine, en vue de renforcer le lien entre l'enseignement dans le domaine du patrimoine culturel et la formation continue. La définition du patrimoine comme, « bien de tous » fait référence à l'identité, notion qui peut susciter la violence, lorsque le patrimoine, dans sa dimension conflictuelle, peut justifier le refuge dans le passé ou le refus du changement (Joutard, 2007). De ce point de vue, l'éducation au patrimoine se double d'une pédagogie de la réconciliation ou d'une éducation interculturelle, sachant que le rapport au patrimoine est un rapport de savoir et d'émotion tout à la fois. Notre étude est étayée sur l'évolution de la notion de patrimoine en Roumanie qui se caractérise par des collaborations variées entre les experts et le public et l'insertion de la dimension patrimoniale culturelle à tous les niveaux de l'enseignement.